

12 République française
Département du Cantal
COMMUNE DE POLMINHAC

Séance du mardi 21 novembre 2023

Date de la convocation: 13/11/2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-et-un novembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Andre BONHOMME,

Membres en exercice :
15

Présents : 11

Votants : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstention: 0

Présents : Andre BONHOMME, Josette VARET, Denis ARNAL, Marie-Noelle MOULIER, Michel AMOUROUX, Christophe BORNES, Alain BROUSSE, Evelyne DELANOUE, Alain FALIERES, Claudine LADOUX, Didier TOMA

Représentés : Guillaume PRAT par Evelyne DELANOUE

Excusés : Martine BERGAUD, Adeline GUYON

Absents : Patricia GUERARD

Secrétaire de séance : Evelyne DELANOUE

2023_042 - Objet : MONTANT DES LOYERS DES APPARTEMENTS DE L'ANCIEN PRESBYTERE

Les travaux de réhabilitation de l'ancien presbytère sont bientôt terminés et les appartements seront disponibles à la location à compter du 1er janvier 2024. Il convient donc de fixer le montant des loyers.

Il s'agit de 4 appartements identiques d'environ 45 m²

Monsieur le Maire propose de fixer :

- le montant du loyer nu à 370 €

- les charges comprenant le chauffage ; l'entretien et l'électricité des parties communes: 30 € mensuels

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **ADOpte** à l'unanimité les propositions ci-dessus

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer les baux de location.

Fait à POLMINHAC, le 21 Novembre 2023

Pour copie certifiée conforme

Le Maire, André BONHOMME
DELANOUE

La secrétaire de séance, Evelyne

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 30/11/2023
et publié ou notifié
le 30/11/2023

